

## Apostolat de la prière

### PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT LE MOIS DE NOVEMBRE

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immoiez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier afin que nos cœurs, à l'exemple du vôtre, deviennent compatissants envers les pauvres.

*Résolution apostolique:* Respecter, aimer et servir les pauvres de JÉSUS-CHRIST.

## La chapelle Champlain

En 1890, au temps où j'étudiais, à l'Hôtel-Dieu de Québec, les précieuses annales du monastère, en train de préparer l'histoire d'un siège (*Phips devant Québec*), l'archiviste du couvent, la Révérende Mère Saint André, attira particulièrement mon attention sur le document qu'on va lire et dont la capitale importance, au point de vue du sujet ici traité, n'échappera à personne. Écrit de la main même de Madame veuve D'Ailleboust, Barbe de Boulogne (1), l'endossement de cette pièce authentique se lisait comme suit : " *Contrat de concession de MM. les Marguilliers au Sieur de Longchamp d'une terre qui n'appartient proche l'église Québec.* "

Voici la teneur du document :

" Par devant Guillaume Audouard, secrétaire du Conseil établi par le Roi à Québec, notaire en la Nouvelle-France, et témoins soussignés, furent présents en leurs personnes Jacques Loyer, sieur de la Tour, Jean Juchereau, sieur de la Ferté, Mathieu D'Amour, écuyer, sieur d'Eschauffour, tous marguilliers de l'église paroissiale de Notre-Dame de Québec, et du consentement de MONSEIGNEUR illustrissime et révérendissime François de Laval évêque de Pétrée, vicaire apostolique en toute l'étendue de la Nouvelle-France, ont concédé et concèdent

(1) On sait que la veuve du gouverneur d'Ailleboust, Barbe de Boulogne, après la mort de son mari (décédé à Montréal, le 1er juin 1660), se retira à l'Hôtel-Dieu de Québec, où elle mourut le 7 juin 1685. Le 15 juillet 1670, elle fit don à l'hôpital de tous ses biens. Ce qui explique comment les papiers personnels de Madame d'Ailleboust font aujourd'hui partie des archives particulières de l'Hôtel-Dieu de Québec.